

DOSSIER D'INSCRIPTION SESSION 2017/2018

FORMATION BP JEPS

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Photo
(àagrafer)

DOSSIER À RENVoyer A L'INFP AVANT LE 31 JUILLET 2017

NOM :PRENOM :
NOM de jeune fille :
DATE et LIEU DE NAISSANCE : / / / / à
NATIONALITE : Sexe : M - F
ADRESSE :
COMMUNE :
BOITE POSTALE :CODE POSTALE :
TEL :
MAIL :@.....

DESIRE M'INSCRIRE A LA FORMATION DU BPJEP AAN

Lieux d'alternance souhaités (citer l'établissement de bain, le club FTN, la commune où vous souhaiteriez effectuer votre alternance) :

-
-

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à
le.....

Signature du candidat :

Clôture des inscriptions	Tests d'entrée	Formation	
31 juillet 2017	16 et 17 août 2017	Du 28 août 2017 au 25 mai 2018	Heures en centre : 600 Heures en entreprises : 410

Êtes-vous à jour de votre formation annuelle du PSE1 (Premier Secours en Équipe de niveau 1) ?
OUI NON

Êtes-vous titulaire du BNSSA ? OUI NON Êtes vous à jour de votre révision BNSSA ? OUI NON

CADRE RESERVE FORMATION

Dossier déposé le :
Observations :
Dossier expédié le (cachet de la poste) :

Institut de Formation pour la Performance

DOCUMENTS À FOURNIR

Le présent dossier d'inscription complété, daté et signé	
1 photo d'identité récente à coller sur la 1 ^{ère} page	
Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour pour les étrangers	
Photocopie du diplôme PSE1 ou d'un diplôme équivalent en cours de validité (+ attestation de formation continue PSE1 annuelle éventuellement)	
Photocopie du diplôme du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en cours de validité	
Attestation de protection sociale à jour de vos droits à l'entrée en formation (imprimable aux bornes CPS)	
Pour les Français de moins de 25 ans : - l'attestation de recensement - le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense	
Certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et des tests de sélection (modèle joint dans ce dossier) à établir après le 17 mai 2017	
1 enveloppe format A4 affranchie pour un poids de 50g libellée à vos nom, prénom et adresse	
1 enveloppe affranchie pour un poids de 20g libellée à vos nom, prénom et adresse	
Le règlement des frais de tests et administratifs : un chèque de 5000 XPF à l'ordre de « la fédération tahitienne de natation »	
Copies des justificatifs permettant de bénéficier des équivalences aux tests d'entrée et/ou équivalences à certaines Unités capitalisables	

Le nombre de place est limité à 20 stagiaires

COUT DE LA FORMATION : 3000 XPF (frais de tests) + 2000 XPF (frais administratifs)

- Sans prise en charge : 540 000 XPF si parcours complet
- Avec prise en charge : 789 000 XPF si parcours complet

Personne à contacter en cas d'accident

Nom, prénom :

Adresse :

Tél domicile :

Tél travail :

INstitut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel. : (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

(À cocher avec précision : IMPORTANT POUR LA RECHERCHE D'UN FINANCEMENT)

NOM : Prénom : Date de naissance :

STATUT A L'ENTRÉE DE FORMATION : Emploi actuel : Salarié(e) : - CDI - CDD plus de 6 mois - CDD moins de 6 mois - Agent titulaire de la fonction publique - Contrats aidés : CUI - CAE, CUI - CIE - Contrat Professionnalisation, Emploi Avenir - (Préciser)..... - Indépendant, Patenté - Travailleur handicapé - Retraité - Sans activité - Etudiant - En formation professionnelle - Demandeur d'emploi - Bénéficiaire du RSA - Sportif du haut niveau - Autres :	(Si concerné) COORDONNÉES DE L'EMPLOYEUR : Raison sociale : Adresse : Téléphone : Nom du responsable : COORDONNÉES DU SEFI : Commune : Nom et téléphone du conseiller : Votre Numéro Identifiant SEFI Avez-vous une prescription : oui non COORDONNÉES DE L'ASSISTANTE SOCIALE: Commune : Nom et téléphone de l'assistante sociale :
NIVEAU D'ÉTUDES : Dernière classe fréquentée : Date : Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport) - Aucun diplôme - Niveau VI : BEPC, Brevet des collèges, - Niveau V : CAP, BEP, BAPAAAT, - Niveau IV : BAC, BEES, BPJEPS, BEATEP, - Niveau III : DEUG, BTS, DUT, DEJEPS, autres BAC +2.... - Niveau II : Licence, Maîtrise, BEES 2, DEDPAD, master 1... - Niveau I : 3ème cycle DEA, DESS, BEES3, MASTER - Précisez les diplômes obtenus.....	TYPE DE RÉMUNÉRATION ou ALLOCATION : Salaire ou Revenu d'Activité Sans rémunération Autre (précisez)

Etes-vous sportif de haut niveau inscrit(e) sur une liste reconnue par le Ministère des sports (Elite, Sénior, Jeune, Reconversion) ? OUI NON

Si OUI, quelle(s) discipline(s) ?

Sur quelle liste êtes-vous inscrit(e) ?

ALTERNANCE DANS DEUX ENTREPRISES PROPOSÉES PAR LE CREPS avec 2 tuteurs qualifiés

Les temps de professionnalisation sont étalés de façon homogène sur les périodes de formation à raison de 2 jours par semaine (mercredi et vendredi) ou de semaines pleines pour permettre au stagiaire de se positionner, s'impliquer et prendre des responsabilités grandissantes.

D'autres temps d'alternance sont repérés pendant le temps des vacances scolaires permettant ainsi aux stagiaires de diversifier leurs champs d'intervention (stages école de natation, animation, aqua forme...).

La multi activité auprès de divers publics reste un incontournable dans le cadre de la formation au BPJEPS AAN, les stagiaires devront intervenir sur des publics différents a minima sur 2 structures différentes : un club affilié FTN (OBLIGATOIRE), un établissement de bain en gestion publique, une structure privée...

Institut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel. : (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Les frais de formation sont à ma charge.
- La formation est financée par :
- SEFI
 - Contrat Professionnalisant
 - Fond paritaire
 - Employeur
 - Autres (préciser) :
- Demande en cours (merci de préciser l'organisme) :

JOINDRE TOUT DOCUMENT JUSTIFICATIF DE VOTRE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Informations pratiques :

Comment financer votre formation ? Les aides à la formation professionnelle : mode d'emploi.

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

1) Le coût de la formation peut être pris en charge.

2) Vous pouvez éventuellement être rémunéré.

3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

Vous êtes salarié contactez votre employeur

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

Vous êtes demandeur d'emploi contactez le SEFI

Vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en contrat Act-Pro.

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

Assurance et protection sociale :

Les stagiaires en formation sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'Organisme de Formation au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez la CPS.

INstitut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel. : (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX TESTS

- Etre titulaire du PSE1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1) à jour de la formation continue avec attestation de recyclage annuel
- Etre titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) à jour de sa vérification de maintien des acquis
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis.

TESTS DE SELECTION les 16 et 17 août 2017

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION : le 16 août 2017

EPREUVES ELIMINATOIRES, attestées par le jury du BPJEPS AAN

Test de performance sportive : parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 15 minutes

LES DISPENSES CONCERNANT CES EXIGENCES PREALABLES : sur présentation des pièces justificatives

Conformément à l'annexe VI de l'arrêté du 21 juin 2016, Est dispensé(e) du test technique :

- le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 800 mètres nage libre minimum, en moins de 15 minutes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation. Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut par le directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ou,
- le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 800 mètres nage libre en moins de 15 minutes. Cette performance est attestée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
- les personnes titulaires du « Pass'sports de l'eau » et d'un « Pass'compétition » de la Fédération française de natation (FFN).

EPREUVES DE SELECTION DE L'INFP : les 16 et 17 août 2017

Ces épreuves ne concernent que les personnes qui auront réussi les exigences préalables à l'entrée en formation exposées ci-dessus.

100m 4 nages selon les règles de la fédération internationale de natation amateur (FINA)

Epreuve écrite d'analyse de documents en rapport avec les activités aquatiques et de la natation

Entretien oral individuel d'une durée de 15 minutes

Un classement est réalisé en fin d'épreuves permettant d'établir la liste des admis (20 maximum).

A la suite des épreuves de sélection, une première réunion d'information sur le déroulement de la formation se tiendra en présence des candidats sélectionnés avant le 28 août.

Institut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel.: (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220

**Modèle de certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités
pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à
l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis**

ANNEXE IV-BIS de l'Arrêté du 21 juin 2016

« Je soussigné(e),

docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M. /Mme....., candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M. /Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction :

une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé. La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à, le

(Signature et cachet du médecin)

Institut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel.: (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220

A. - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B. - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 15 minutes.

C. - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap :

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente-le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

BP JEPS AAN 2017-2018
A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION
CE QUESTIONNAIRE SERA UTILISE LORS DE L'ENTRETIEN DE SELECTION

NOM : PRENOM :

1. VOTRE SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

(Mettre une croix dans la case correspondante)

- **Salarié(e) :** OUI NON
Si OUI :
▪ Précisez la structure employeur :
▪ S'agit-il d'enseignement ou d'animation d'A.P.S : OUI NON

TYPE DE CONTRAT :

CDI : OUI NON

Depuis le :
Employeur :

CDD : OUI NON

Depuis le :
Employeur :

Autres : OUI NON En attente

Précisez :
Depuis le :
Employeur :

- **Demandeur d'emploi :** OUI NON
Si OUI :
▪ Inscrit(e) au SEFI : OUI NON
▪ Quel est le nom de votre conseiller(e) :
▪ Depuis le :
▪ N° identifiant SEFI :

DERNIER EMPLOI OCCUPE :

➤ **Autre situation (sans activité, bénévole, patenté...) :**

➤ **Bénéficiez-vous d'une prise en charge de formation :** OUI NON
Par quel organisme :

➤ **Avez-vous fait une demande de prise en charge :** OUI NON
Si oui, dans quel organisme :

Institut de Formation pour la Performance

2. VOTRE NIVEAU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE ET VOS DIPLOMES (PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE)

(Mettre une croix dans la case correspondante)

➤ CURSUS GENERAL

Poursuivez-vous toujours des études ? : OUI NON

- Si OUI, à quel niveau :
- Si NON, depuis quelle date avez-vous arrêté :
- Le plus haut diplôme obtenu :
- Dernière classe fréquentée :
- Dernier diplôme obtenu :
- C.A.P de :
- B.E.P de :
- BAC :
- AUTRES – Précisez :

➤ FORMATION CONTINUE

Avez-vous suivi d'autres formations ? : OUI NON

- Si OUI, précisez :

➤ DIPLÔMES PROFESSIONNELS JEUNESSE ET SPORTS

Etes-vous titulaire ?

Du BAPAAT : OUI NON
Si OUI, précisez :

Du BEES ou BPJEPS : OUI NON
Si OUI, précisez :

Du TRONC COMMUN : OUI NON

Du DEJEPS : OUI NON

Du BAFA : OUI NON

Du BAFD : OUI NON

➤ DIPLÔMES FEDERAUX

Etes-vous titulaire ? OUI NON

- Si OUI, quelle discipline :

Institut de Formation pour la Performance

3. VOTRE IMPLICATION DANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE OU AUTRE (PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE)

(Mettre une croix dans la case correspondante)

- **Exercez-vous une responsabilité au sein d'une association ?** OUI NON

Nom de l'association :

En qualité de : Dirigeant

Entraîneur

Animateur

- **Possédez-vous un diplôme fédéral ?** OUI NON

Si OUI, précisez :

En qualité de : Arbitre

Initiateur

Entraîneur

- **Suivez-vous des stages de perfectionnement ?** OUI NON

Si OUI, précisez :

En qualité de : Entraîneur

Athlète

Juge-Arbitre

- **Autres diplômes ?**

BSA : OUI NON

BNSSA : OUI NON

Autre - Précisez :

- **Avez-vous déjà enseigné ?** OUI NON

A titre bénévole : OUI NON

A titre professionnel : OUI NON

Si OUI, quelle discipline :

Après de quel public ? Petite enfance (2-6 ans)

Enfance (7-11 ans)

Pré-ados et/ou ados (12-18 ans)

Adultes (19-59 ans)

Jeunes retraités et retraités (60 ans et +)

Institut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel.: (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220

4. EN RESPECTANT L'ESPACE IMPARTI, REPONDEZ AUX QUESTION CI-APRES

Votre démarche est-elle individuelle ou avez-vous été conseillé ? Si OUI, par qui ? (Précisez si vous avez eu un entretien avec l'INFP)

Connaissez-vous des professionnels des activités des Activités Aquatiques et Natation ? Que savez-vous de leur activité professionnelle ?

Pour quelles raisons voulez-vous obtenir le BPJEPS AAN ? Quel est votre projet professionnel en fin de formation ?

Fait à :

Le :

Signature :

Institut de Formation pour la Performance

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE

Tel.: (689) 89 420 410

infb.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220